

DÉPARTEMENT DE LA VENDEE
LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION

Reçu en Préfecture le 22/03/17
Affiché le : 22/03/17
N°085-248500589-20170321-25_21032017_DC-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL
D'AGGLOMERATION

SÉANCE DU 21 MARS 2017

Sous la Présidence de Monsieur Luc Guyau

Présents : 39

Monsieur Luc Guyau, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Philippe Darniche, Monsieur Jean-Louis Batiot, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Laurent Favreau, Monsieur Gérard Rivoisy, Monsieur Yannick David, Monsieur Jacques Peroys, Madame Anne-Sophie Fagot, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur Jean-Marie Chamard, Madame Marlène Guillemand, Monsieur Jean-Marie Chabot, Monsieur Bruno Dreillard, Madame Sylvie Durand, Madame Bernadette Barré-Idier, Monsieur Jany Guéret, Monsieur Philippe Gaboriau, Madame Catherine Laville, Madame Cécile Dreure, Madame Isabelle Hérisset, Monsieur David Bély, Madame Nathalie Brunaud-Seguín, Monsieur Bernard Quenault, Monsieur Jacques Besseau, Madame Geneviève Poirier-Coutansais, Monsieur Patrick Durand, Madame Nathalie Gosselin, Monsieur Sébastien Allain, Monsieur Pierre Régnauld, Madame Caroline Founini, Monsieur Joël Soulard, Madame Anita Charrieau, Monsieur Guy Batiot, Madame Mireille Piveteau, Monsieur Jacky Godard, Madame Stéphanie Martineau, Monsieur Pierre Cassard

Absent(s) donnant pouvoir : 6

Monsieur Philippe Porté à Monsieur Bernard Quenault, Madame Christine Rambaud-Bossard à Monsieur Yannick David, Monsieur Franck Pothier à Monsieur Luc Guyau, Monsieur Dominique Guillet à Monsieur Malik Abdallah, Madame Laurence De Ena à Madame Geneviève Poirier-Coutansais, Madame Patricia Lejeune à Madame Anne Aubin-Sicard.

Excusé(s) : Monsieur Luc Bouard.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Chamard

Prend acte

25

DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LE PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

EXPOSE DES MOTIFS

Rappel des Décisions prises entre le 1er FEVRIER 2017 et le 14 MARS 2017 en application des dispositions de l'article L 2122-22 du CGCT.

1/ Dans le cadre des Délégations au Bureau

En application de la délibération n° 071-2014 du 25 avril 2014,

- Délégations au Bureau :

- marchés et accords-cadres de fournitures, de services, et leurs avenants, dont le montant est compris entre 207 000 et 500 000 € HT.
- marchés et accords-cadres de travaux, et leurs avenants, dont le montant est compris entre 207 000 € HT et 1 000 000 € HT.
- conclusion des conventions de groupements de commandes lorsque le montant estimé des prestations par le groupement est supérieur ou égal à 207 000 € HT et inférieur à 1 000 000 € HT
- conclusion des conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage ou co-maîtrise d'ouvrage :
 - o lorsque l'Agglomération désigne une autre collectivité territoriale comme maître d'ouvrage, si le montant estimé des travaux de la part de l'Agglomération est inférieur au seuil de 1 000 000 € HT,
 - o lorsque l'Agglomération est désignée par une autre collectivité territoriale comme maître d'ouvrage, si le montant estimé des travaux est inférieur au seuil de 1 000 000 € HT.
- approbation programme et enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux, lorsque celle-ci est inférieure à 1 000 000 € HT, et autoriser le Président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre en application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics

A- MARCHÉS PUBLICS

Date du Bureau	Décision
Bureau du 14 mars 2017	Accord du Bureau à l'unanimité pour la conclusion d'un avenant n°1, pour un montant de 9 547,90 € HT, pour des travaux complémentaires pour l'aménagement de la déviation de la route de la Levraudière à La Ferrière ce qui porte le montant du marché de 264 483,80 € HT à 274 031,70 € HT (+ 3,61 % par rapport au montant initial).

B- HABITAT

Date du Bureau	Décision
Bureau du 14 mars 2017	Accord du Bureau à l'unanimité pour accorder 22 subventions pour le parc privé pour un montant total de 45 484 €.

C- ECONOMIE

Date du Bureau	Décision
Bureau du 14 mars 2017	Accord du Bureau à l'unanimité pour vendre 61 m² ainsi qu'une parcelle non cadastrée d'environ 300 m² sous emprise ferroviaire de la ZAE Les Ajoncs Est à l'entreprise SEPRO ROBOTIQUE au prix de 13,83 € HT par m². Accord du Bureau à l'unanimité pour vendre 1 500 m² de terrain ZAE la Garlière à Venansault à la société ACPI au prix de 13.83 € HT le m², soit 20 745 € HT. Accord du Bureau à l'unanimité pour vendre une parcelle de 4 029 m² ZAE les petites bazinières à La Roche-sur-Yon à la société FA IMMOBILIER au prix de 70 € HT le m² soit 282 030 € HT. Accord du Bureau à l'unanimité pour une augmentation annuelle de 2 % des tarifs aéroportuaires de l'aérodrome René Couzinet. Accord du Bureau à l'unanimité pour acquérir auprès de la SAFER 20ha 14a 16ca situés lieu-dit Château Fromage à La Roche-sur-Yon dans le but de constituer une réserve foncière compensatoire au prix de 36 819,95 € soit 0,18€/m².

Date du Bureau	Décision
	Accord du Bureau à l'unanimité pour acquérir auprès de la société OCDL-GROUPE GIBOIRE, des halls 1 et 2 compris dans le bâtiment D de l'immeuble SCINTEO ainsi que les places de parking dédiées actuellement occupé pour partie par la LOCO NUMERIQUE au prix de 1 432 080 € HT. Accord du Bureau à l'unanimité pour désigner comme représentants de l'Agglomération au sein de l'ensemble des copropriétés Luc GUYAU en qualité de titulaire et Nathalie GOSSELIN en qualité de suppléante.

D- TRANSPORT

Date du Bureau	Décision
Bureau du 14 mars 2017	Accord du Bureau à l'unanimité pour adhérer à l'AVERE France.

2/ Dans le cadre des Délégations au Président

En application de la délibération n° 071-2014 du 25 avril 2014,

- Délégation au Président :

- marchés et accords-cadres de fournitures, de services et de travaux, et leurs avenants, dont le montant est inférieur à 207 000 € HT.
- conclusion des conventions de groupements de commandes lorsque le montant estimé des prestations par le groupement inférieur à 207 000 € HT.
- conclusion de transactions au sens des articles 2044 et suivants du Code Civil et dans la limite de 20 000 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

A- MARCHÉS PUBLICS

N° du Marché	ENTREPRISE	OBJET	MONTANT € HT
A17-002	CHARIER TP 44344 BOUGUENNAIS	Marché subséquent : Travaux de réfection de voirie et accotements Rue de la Croix Rouge – ZA Artipôle – LA FERRIERE Notifié le : 31/01/2017	124 170,97 €
A17-005	WESCO 79140 CERIZAY	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 1 : Psychomotricité, structure et matériels divers. Notifié le : 16/02/2017	901,87 €
A17-006	Société Nouvelle MOLUDO 64680 OGEU LES BAINS	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 2 : Mobilier et matériel spécifique petite enfance pour salle de repas et d'activités. Notifié le : 15/02/2017	15 213,15 €

N° du Marché	ENTREPRISE	OBJET	MONTANT € HT
A17-007	WESCO 79140 CERIZAY	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 3 : Mobilier et matériel spécifique petite enfance pour salle de repos Notifié le : 16/02/2017	8 644,26 €
A17-008	ERCO 85000 LA ROCHE/YON.	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 4 : Equipement office – laverie – réserve – lingerie – hall d'accueil. Notifié le : 15/02/2017	11 528,00 €
A17-009	WESCO 79140 CERIZAY	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 5 : Jeux – jouets d'éveil et matériel pour activités pour enfants de 2,5 mois à 4 ans. Notifié le : 16/02/2017	2 249,93 €
A17-010	BRICOUT 77437 MARNE-LA-VALLEE	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 6 : Linge. Notifié le : 15/02/2017	1 588,48 €
A17-011	MANUTAN 79074 NIORT	Acquisition de mobilier et matériel pour l'équipement du nouveau multi-accueil de La Farandole à Dompierre-sur-Yon. Lot 7 : Mobilier administratif, aménagement des bureaux, de l'accueil et de la salle du personnel. Notifié le : 15/02/2017	4 833,53 €
A17-012	KPMG 354768 SAINT-GREGOIRE	Elaboration d'une politique globale de soutien aux personnes âgées de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon et d'un schéma de mutualisation des établissements et services pour personnes âgées. Notifié le : 03/03/2017	63 800,00 €

Avenants :

N° de marché	Titulaire du marché	Intitulé du marché	Montant Marché initial € HT	Date de notification du marché initial	N° Avenant	Détail - montant HT de l'avenant Et date de notification
A15-027	CTV 85000 LA ROCHE/YON.	Maintenance systèmes alarme anti-intrusion et vidéo-protection. Lot 2 Vidéo-protection.	16 800 € HT répartis entre les 2 entités selon clé de répartition.	21/12/15	1	L'avenant a pour objet la suppression de la répartition par entité, en conséquence le montant annuel maximum du lot 2 n'est pas modifié. Notifié le 21/02/2017.

Conventions de groupements de commandes :

Date	Objet de la Décision
Signature le 14 février 2017	Convention groupement de commandes « mise à disposition de distributeurs de boissons et de friandises » Coordonnateur : Ville de La Roche-sur-Yon Membres du groupement : La Roche-sur-Yon Agglomération, Ville de La Roche-sur-Yon, CCAS de La Roche-sur-Yon.
Signature le 7 mars 2017	Convention groupement de commandes « traitement préventif et curatif contre rongeurs, insectes et rampants » Coordonnateur : Ville de La Roche-sur-Yon Membres du groupement : La Roche-sur-Yon Agglomération, Ville de La Roche-sur-Yon, CCAS de La Roche-sur-Yon.

B- TRANSACTIONS

Vente aux enchères pour 890 € de mobilier de bureau et matériel.

DELIBERATION

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération N° 71 du Conseil d'Agglomération du 25 avril 2014,

- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Bureau et au Président.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT**



Luc Bouard